



Province de Québec

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée que lors de la tenue de l'assemblée ordinaire du Conseil municipal qui aura lieu le lundi 4 mai 2015 à 19h00 au 23 rue King à Huntingdon, le Conseil prendra une décision relativement à une demande de dérogation mineure au règlement de zonage numéro 512.

SITE : 10, rue Châteauguay (Déry Télécom)
LOT : 3 230 650

Ladite dérogation mineure aura pour effet d'autoriser l'implantation du nouveau bâtiment Déry Télécom dans un emplacement d'angle à 6 m des deux limites avant de la propriété au lieu de 7.5 m tels que prescrit au règlement de zonage numéro 512.

Toute personne intéressée peut se faire entendre du conseil lors de la séance mentionnée ci-dessus au moment de l'étude de ce dossier.

Donné à Huntingdon, ce 16 avril 2015.

Denyse Jeanneau
Greffière
